

Réf: Dossier N° 030802

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LOGEX »

Siège social Abidjan, Cocody, Angré Star 6, LOT 25,ILOT 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/06/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 02/08/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LOGEX »

Objet :

- Transaction immobilière
- Gestion immobilière ;
- Courtage en immobilier ;
- Vente de terrain ;
- Construction

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (1000) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Angré Star 6, LOT 25,ILOT 2

Dirigeant(s) : M CAMARA AMADOU PASCAL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03415 du 23/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°22652/GTCA/RC/2021 du 23/08/2021

